

Il est des villages tranquilles dont rien ne laisse supposer un passé très riche et très ancien. Saint-Vivien est de ceux-là.

De par les écrits, la commune remonte assurément au XI^{ème} siècle, mais des recherches archéologiques ont démontré qu'elle recèle une implantation humaine plus ancienne et plus importante que ne le montrent les textes.

Le plus ancien témoignage d'une occupation humaine à Saint-Vivien a été établi par la présence de cercles protohistoriques allant de l'âge du bronze à l'âge de fer découverts par photographie aérienne à l'Ouest de la commune. Ces cercles (rares en Aunis) sont en général des enclos funéraires.

Toujours à l'Ouest, en bordure des marais autrefois recouverts par la mer, deux sites à sel d'époque pré-romaine (-8 à -2 av. J.C.) ont été retrouvés. Leur surface évaluée laisse présumer des sites d'une grande importance.

Au Sud-Est du village au lieu-dit "Saint-Germain", il a été déterré une très grande villa gallo-romaine (30m x 50m) disposant d'un certain luxe (thermes privés, céramique, marbre, décorations peintes...) qui constituait le centre d'un vaste domaine agricole exploité du I^{er} au IV^{ème} siècle après J.C. Puis la villa fut complètement abandonnée et remblayée.

Un lieu de culte chrétien s'installa sur les ruines de la villa au début de l'évangélisation de la Gaule romaine (IV^{ème} - VI^{ème} siècle).

Par la suite, le village fit place à un Prieuré édifié au cours du Moyen-âge (XIII^{ème} siècle), composé d'une maison religieuse et d'une chapelle. A cette époque, le Prieuré dépendait de l'abbaye angevine de Fontevault qui l'exploitait pour s'approvisionner en sel et en vin.

Au Prieuré succéda l'implantation d'une ferme des XVII^{ème} - XIX^{ème} siècles encore habitée à ce jour.

Le site de "Saint-Germain" constitue une importance exceptionnelle au niveau régional car il témoigne d'une occupation humaine présente au même endroit pendant 2 000 ans.

Bien avant l'ère chrétienne, Saint-Vivien bordait un ancien littoral. L'océan se retirant peu à peu laissa derrière lui un marécage infranchissable à l'intérieur duquel était la presqu'île de Châtelailon. L'unique accès à la terre ferme était un étroit passage de marais au Sud de Saint-Vivien.

A l'époque où l'ancien Châtelailon était une ville prestigieuse rayonnant sur toute la côte aunisienne, Saint-Vivien devint un important lieu stratégique : un ouvrage fortifié (Château Gaillard) fut édifié sur son territoire pour défendre l'accès vers la presqu'île.

Durant une centaine d'années, la puissante dynastie des barons de Châtelailon régna en maître sur la paroisse de Saint-Vivien : vers 1067, Isembert, seigneur de Châtelailon, fit don de ses droits sur l'église aux moines de l'Abbaye de Cluny.

Par la suite, on suppose que Saint-Vivien dû connaître le même sort que celui de Châtelailon face aux représailles de Guillaume IV et aux massacres de la Guerre de cent ans.

Autrefois, l'église de Saint-Vivien se situait à une vingtaine de mètres du rivage d'un ancien bras de mer s'enfonçant assez loin dans les terres. Le résultat des fouilles a démontré que ce rivage a été fréquenté dès l'époque gauloise en liaison avec une exploitation de sel. L'occupation n'a pas été aussi dense à l'époque gallo-romaine, mais le site n'en a pas moins été peuplé.

Près de l'église se trouve une source d'eau douce qui fut un lieu de pèlerinage, pourrait avoir servi de baptistère à l'époque primitive où l'on baptisait par semi immersion.

Mentionnée dans les écrits dès le XI^{ème} siècle, l'église de Saint-Vivien a été construite selon le style roman. Subissant les événements de l'Histoire, le bâtiment a été agrandi plusieurs fois depuis l'époque gothique jusqu'au début du XVI^{ème} siècle, pour être ensuite réduit au XVII^{ème} siècle et trouver son état actuel.

Vers 1067, le seigneur de Châtelailon fait don de l'église de Saint-Vivien et de tous ses droits au profit de l'Ordre de Cluny. Elle restera en leur possession jusqu'en 1793.

En 1343, la communauté monastique de l'Île d'Aix, qui dépend de l'Abbaye de Cluny, s'installe à Saint-Vivien fuyant les malheurs de la guerre de cent ans.

En 1987, les recherches archéologiques mettaient en évidence une habitation du XV^{ème} siècle à une dizaine de mètres au Sud de l'église. Il s'agit d'une maison à pièce unique d'une superficie d'environ 80 m², recouverte de tuiles semblables à celles de nos toits actuels.

Cette maison fut occupée depuis le XII^{ème} jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle, puis abandonnée et détruite lors du chantier de restauration de l'église entre la fin du XVI^{ème} et le début du XVII^{ème} siècle.

Son propriétaire était un notable du village qui possédait une certaine aisance. Un censier de 1471 mentionne "un Messire Pierre Maubert" qui possède une maison "sise près de l'église". La connaissance du nom des propriétaires au XIV^{ème} et XV^{ème} siècle, de leur place dans la hiérarchie sociale de l'époque offre un intérêt exceptionnel à cette étude car il est très rare de trouver le document écrit accompagnant la découverte du lieu.

Parmi les seigneurs de Saint-Vivien, quelques-uns furent des personnages importants à leur époque, citons :

Pierre AYMERY (1306)
Maire de La Rochelle

Guillaume JOUBERT (1480)
Maire de La Rochelle, Conseiller du Roi

Jehan MERVAULT (1520)
Maire de La Rochelle

Jehan MAROIX (1533)
Maire de La Rochelle, Prévôt de l'Île de Ré